CONSEIL DES COMMISSAIRES
Commission scolaire New Frontiers

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire New Frontiers
tenue à la bibliothèque de l'École secondaire régionale Howard S. Billings, 210 McLeod, Châteauguay (Québec), le **mardi 2 juin 2026,** à 19 heures, et à laquelle étaient présents les commissaires suivants, représentant le quorum du Conseil des commissaires :

- John Ryan, président
- Raymond Ledoux, vice-président, circonscription électorale no 1
- Karin Van Droffelaar, circonscription no 2
- Lina Chouinard, circonscription électorale no 3
- Kenneth Crockett, circonscription électorale no 4
- Cristian Espinosa-Fuentes, circonscription électorale no 5
- Dianne Eastwood, circonscription électorale no 7
- Peter Stuckey, circonscription électorale no 8
- Barbara Ednie, circonscription électorale no 9
- Connor Stacey, circonscription électorale no 10
- Lorne Ferguson, commissaire représentant les parents, niveau primaire
- Kenneth Bernard, membre représentant les parents, niveau secondaire
- Jennifer Largan, commissaire représentant les parents

Absent :
- Brenda Bourdeau, commissaire représentant le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, avec regrets
- Anne-Marie Yelle, circonscription électorale no 6, avec regrets

Également présents :
- Mike Helm, directeur général
- Kara Johnstone, directrice des services éducatifs
- Chantal Martin, directrice de la formation continue
- Cuthbert McIntyre, directeur des ressources humaines et secrétaire général remplaçant
- Terence Savoie, directeur des finances et des ressources matérielles
- Luisa Benvenuti, gérante des services administratifs & communications
- Sabrina Letendre, agente de bureau
- Sabrina Henderson, directrice adjointe de l'École secondaire CVR et représentante de la NFAA
- Bonnie Gilmour, présidente du syndicat SEPB, via Teams
- Valérie Rachubinski, future présidente du syndicat de l'AECV, via Teams

Ouverture de la séance et remarques préliminaires
Le président a ouvert cette 369e séance à 19h04 et a souhaité la bienvenue aux membres. Il a également souhaité la bienvenue à Mme S. Henderson représentant la NFAA, à Mme B. Gilmour représentant le SEPB, et à Mme V. Rachubinski en ligne. Il a reconnu que c'était la dernière fois que Mme L. Benvenuti assistait à une séance du Conseil avant de prendre sa retraite et l'a remerciée pour ses années de service.

Nomination d'un secrétaire général remplaçant
M. C. McIntyre a été nommé secrétaire général suppléant sur proposition de la commissaire B. Ednie.
MOTION ADOPTÉE à l'unanimité.

Déclaration de reconnaissance de la commissaire Jennifer Largan
Nous souhaitons tout d'abord reconnaître que cette séance se tient sur les terres traditionnelles et non cédées de la nation Kanien'kehá:ka, gardiens des terres et des eaux sur lesquelles nous sommes réunis aujourd'hui. Nous reconnaissons leur résilience dans la protection de leur langue, de leur culture et de leur droit à éduquer leurs enfants d'une manière qui honore leur identité et les valeurs de leur communauté. Traditionnellement, l'apprentissage et la prise en charge des enfants s'effectuaient collectivement au sein des longues maisons, où les enfants étaient soutenus non seulement par leurs parents, mais aussi par les aînés, la famille élargie et la communauté dans son ensemble. Bien que les systèmes coloniaux aient bouleversé bon nombre de ces structures communautaires et contribué à la perte de la langue et à l'isolement en favorisant le passage à des modèles de famille nucléaire, ces enseignements sur la responsabilité collective et le sentiment d'appartenance restent aujourd'hui d'une importance capitale.

. . ./2

Déclaration de reconnaissance de la commissaire Jennifer Largan – suite
En tant que conseil et commission scolaire, nous avons beaucoup à apprendre de ces approches. À la CSNF, nous reconnaissons que la réussite des élèves est optimale lorsque les écoles, les familles et les communautés travaillent ensemble pour créer des environnements où les élèves se sentent soutenus, intégrés et pris en compte. En renforçant ces partenariats et en valorisant l'expérience vécue, la culture et la voix de la communauté, nous continuons à œuvrer en faveur d'un système éducatif plus inclusif et plus solidaire pour tous les apprenants.

Déclaration de conflit
Aucune déclaration de conflit n'a été faite concernant les points à l'ordre du jour.

Adoption de l'ordre du jour
L'ordre du jour a été adopté tel que présenté sur proposition du commissaire L. Ferguson.
MOTION ADOPTÉE à l'unanimité.

Dispense – Lecture du procès-verbal du 2026-05-05
La lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 2026-05-05 a été levée sur proposition de la commissaire B. Ednie.
MOTION ADOPTÉE à l'unanimité.

Adoption du procès-verbal du 2026-05-05
Le commissaire C. Stacey a proposé que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2026-05-05 soit adopté tel que présenté.
MOTION ADOPTÉE à l'unanimité.

Période de questions du public
Aucune question n'a été posée par les membres du public.

Résolution #CC26-06-02-001
Formation du Comité exécutif pour 2026–2027
Conformément à l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique et au règlement BEC de la Commission scolaire New Frontiers, le Comité exécutif se compose de sept membres, dont le président du Conseil (qui est également président du Comité exécutif) ; le vice-président du Conseil ; quatre commissaires ; et un commissaire représentant les parents. À la suite d'un appel à candidatures, la commissaire K. Van Droffelaar a proposé la candidature de la commissaire B. Ednie, qui a accepté ; la commissaire B. Ednie a proposé la candidature de la commissaire K. Van Droffelaar, qui a accepté ; la commissaire L. Chouinard a proposé la candidature du commissaire K. Bernard, qui a accepté ; la commissaire L. Chouinard s'est proposée elle-même ; la commissaire K. Van Droffelaar a proposé la candidature du commissaire C. Stacey, qui a accepté.
La période de candidature a été close et les commissaires B. Ednie, K. Van Droffelaar, K. Bernard (représentant les parents), L. Chouinard et C. Stacey ont été déclarés élus pour siéger au Comité exécutif pour l'année scolaire 2026–2027.

Rapport du président
Le président a présenté son rapport, qui sera envoyé par courriel à tous les employés et qui sera disponible dans le dossier de gouvernance. Les sujets suivants ont été abordés : la reconnaissance de la CSNF par l'ACSAQ ; l'équipe de formation continue au sein de la communauté ; un article paru dans Le Gleaner ; les mises à jour de l'ACSAQ ; les séances et événements à venir ; et les histoires d'élèves.

Composition des conseils d'établissement 2026–2027
À l'issue d'un processus de consultation, aucune modification n'a été demandée concernant la composition des conseils d'établissement. Par conséquent, la composition des conseils d'établissement pour l'année scolaire 2026–2027 reste la suivante :

PRIMAIRE	Parents	Enseignants	Autre personnel	Garderie	Représentants de la communauté	Nombre total de membres
Centennial Park	8	4	3	1	2	18
Franklin	4	2	2	0	2	10
Gault	6	3	2	1	2	14

Composition des conseils d'établissement 2026–2027 – suite

Harmony	7	4	2	1	2		16
Hemmingford	5	3	1	1	2		12
Heritage	4	2	1	1	2		10
Howick	5	2	2	1	2		12
Mary Gardner	9	7	1	1	2		20
Ormstown	6	4	1	1	2		14
St. Willibrord	8	4	3	1	2		18
SECONDAIRE	**Parents**	**Enseignants**	**Autre personnel**	**Étudiants**	**Représentants de la communauté**		
ES CVR	7	5	2	2	2		18
ES HSB	8	6	2	2	2		20
CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE	**Représentants de la communauté**	**Représentants des entreprises**	**Enseignants**	**Personnel**	**Étudiants**	**Parents**	
CVCEC	2	2	2	2	2	2	12
HAECC	2	2	2	2	2	2	12
NOVA	2	2	2	2	2	2	12
CENTRES D'ÉDUCATION AUX ADULTES	**Représentants de la communauté**	**Représentants des entreprises**	**Enseignants**	**Personnel**	**Étudiants**	**Parents**	
CVCEC	2	N/A	2	2	2	N/A	8
HAECC	2	NA	2	2	2	N/A	8
NOVA	2	NA	2	2	2	N/A	8

Affectations des commissaires aux comités pour 2026–2027

Les commissaires ont été informés des affectations suivantes aux comités de la Commission scolaire pour l'année scolaire 2026–2027, à compter du 1er juillet 2026 :

Services éducatifs	*Le président, J. Ryan, ex-officio* 3 élus : Barbara Ednie, Cristian Espinosa-Fuentes, Anne-Marie Yelle 1 représentant les parents : Lorne Ferguson 1 représentant la SNAC : Brenda Bourdeau
Ressources humaines	*Le président, J. Ryan, ex-officio* 4 élus : Kenneth Crockett, Connor Stacey, Peter Stuckey, Karin Van Droffelaar 1 représentant les parents : Jennifer Largan
Opérations	*Le président, J. Ryan, ex-officio* 3 élus : Lina Chouinard, Dianne Eastwood, Raymond Ledoux 1 représentant les parents : Kenneth Bernard
Comité du Conseil sur les modes de vie sains	1 élu : Barbara Ednie, Alt : Lina Chouinard
Comité consultatif de transport des élèves	2 élus : Dianne Eastwood, Peter Stuckey 1 représentant les parents : Lorne Ferguson
Châteauguay Liaison	2 commissaires : Kenneth Bernard, Lina Chouinard, Alt : Jennifer Largan
Howick/Très Saint-Sacrement Liaison	1 commissaire : Peter Stuckey, Alt : Dianne Eastwood
Huntingdon Liaison	1 commissaire : Connor Stacey, Alt : John Ryan
Ormstown Liaison	1 commissaire : Barbara Ednie, Alt : N/A

Rapport du Comité exécutif

Le président a présenté un résumé de la séance du Comité exécutif qui s'est tenue le 12 mai 2026. Les sujets suivants ont été abordés : le projet de loi 101 ; mise à jour sur l'ACSAQ ; mise à jour sur le changement majeur d'école ; et la rémunération des commissaires.

Rapport du directeur général

Le directeur général a présenté son rapport, qui sera envoyé par courriel à tous les employés et mis à disposition dans le dossier de gouvernance. Les sujets suivants ont été abordés : mises à jour générales ; chiffres d'inscription ; politiques en cours de révision ; annonces administratives et nominations ; affectations administratives 2026–2027 ; journée d'orientation pour la maternelle ; Headspace Hustle au CVCEC et à l'HAECC ; la garderie de l'école primaire Harmony ; les outils utilisés par les élèves de 11e année ; les outils explorés par les parents lors d'une récente séance du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ; la Coalition des élèves ; la distinction décernée à Caroline Beaulieu, directrice de l'école Centennial Park ; et un prix provincial remporté par l'école Centennial Park.

Résolution #CC26-06-02-002

Modification des zones de collecte des écoles primaires

Attendu que les zones de collecte des écoles ont été approuvées par le Conseil des commissaires le 11 mars 2025 ; et attendu que certaines zones ont été identifiées comme nécessitant des précisions ;

Par conséquent, sur recommandation du Comité permanent des services éducatifs, le vice-président R. Ledoux a proposé que le Conseil adapte les zones de collecte de ses écoles primaires comme indiqué ci-dessous :

École primaire	Description
Centennial Park	• À partir du confluent de la rivière Châteauguay et de la limite municipale avec Kahnawake • En longeant la limite municipale avec Kahnawake jusqu'à la rue Elmridge • Longue la rue Elmridge, sans l'inclure, jusqu'au boul St. Francis • En longeant le boulevard St. Francis, sans l'inclure, jusqu'à la rue des Érables • En longeant la rue des Érables, sans l'inclure, jusqu'à la piste cyclable • La piste cyclable jusqu'au boul D'Anjou • Traverser le boul D'Anjou jusqu'à l'avenue de la Verdure • De l'avenue de la Verdure jusqu'à la rivière Châteauguay • Traverser la rivière Châteauguay et la longer jusqu'au boul René Lévesque (route 132) • Du boul René Lévesque jusqu'au boul Primeau • Du boul Primeau à la rue Principale (seuls les numéros impairs de Primeau desservent l'école Centennial Park) • De la rue Principale, traverser la rivière Châteauguay (au pont Arthur Laberge) • Longeant la rivière Châteauguay pour revenir au point de départ
Franklin	• Départ à un point situé à la frontière américaine, juste à l'est du « parc Davignon » • Une ligne imaginaire vers le nord-ouest, excluant le parc Davignon, jusqu'à la rue Parkway • Depuis la rue Parkway, une ligne imaginaire vers le nord jusqu'à l'intersection des routes 202 et 202 • Depuis la route 202 et le chemin Gowan, une ligne imaginaire vers le nord-est jusqu'au Rang des Botreaux et à la Montée Rockburn. • Rang des Botreaux et Montée Rockburn, vers le sud-est jusqu'au chemin Erskine et au rang Dumas • Vers l'est sur le rang Dumas jusqu'à la route 201 • Depuis le rang Dumas et la route 201, une ligne imaginaire jusqu'au rang des Savaray et à la Montée du Rocher • Une ligne imaginaire vers l'est jusqu'au rang St. Antoine et au rang St. Louis • Vers le sud sur le rang St. Louis jusqu'au chemin Lemieux et à la route 209 (à l'exception du numéro civique 3899 sur la route 209, qui relève de la zone de collecte de l'école primaire Howick) • Route 209 Est jusqu'à la route 203 et rang St. Charles • Suivre les limites arrière des terrains sur la route 203, vers le sud jusqu'à la frontière américaine • En continuant vers l'ouest le long de la frontière américaine jusqu'au point de départ • Comprend la municipalité de Franklin, une partie de Hinchinbrooke et une partie de Havelock
Institut Gault	Municipalités de Salaberry-de-Valleyfield, Grande Île et St. Timothée
Harmony Zone A	• Point de départ - boul St. Jean-Baptiste et prolongement « imaginaire » de la rue Laramée • De la rue Laramée (toutes les adresses) à la rue de Bruxelles (toutes les adresses) • Du prolongement imaginaire de la rue de Bruxelles au boul Pierre Boursier • Du boul Pierre Boursier jusqu'à la limite municipale avec Kahnawake • De la limite avec Kahnawake à la limite municipale de St. Isidore • De la limite de St. Isidore à la limite municipale avec Mercier • De la limite de Mercier au boul St. Jean-Baptiste (Châteauguay) • Du boul St. Jean-Baptiste au point de départ

Résolution #CC26-06-02-002 – Modification des zones de collecte des écoles primaires – suite

Harmony Zone B	Municipalité de Mercier, à l'exception des numéros civiques pairs du chemin de la Grande Ligne, qui relèvent du secteur de l'école primaire Howick.
Hemmingford	• À partir de l'intersection du chemin Pié (rang N) et de la rue Principale à Ste. Clotilde • Vers le sud-est, le long de la limite avec la Commission scolaire Riverside, pour inclure les municipalités et paroisses de St. Patrice-de-Sherrington, Les Jardins-de-Napierville, St. Bernard-de-Lacolle, Hemmingford et une partie de Havelock, jusqu'à la route de Havelock, sans toutefois l'inclure. • Au nord jusqu'au rang Notre Dame et au rang St. Charles • À l'est, en incluant Cowan jusqu'à l'angle de Duncan (à l'exception du numéro civique 6 sur le chemin Duncan, qui relève du secteur de l'école primaire Howick). • Une ligne imaginaire vers l'est jusqu'au rang St. Joseph • Une ligne imaginaire vers l'est et le nord jusqu'à l'angle de la montée du 4ème Rang et de la Montée Hébert • Limite arrière des terrains de la montée Hébert jusqu'au 3ème Rang • Du 3ème Rang et de la montée Hébert vers le nord jusqu'au Rang 2 et à *the Quarry* • Depuis le Rang 2 et *the Quarry*, une ligne imaginaire vers l'est jusqu'à la montée Pion et la rue Principale • La rue Principale jusqu'au point de départ • Comprend les municipalités de St. Patrice-de-Sherrington, Les Jardins-de-Napierville, St. Bernard-de-Lacolle, Hemmingford, une partie de Havelock et une partie de Ste. Clotilde
Heritage	• Partant du fleuve St. Laurent et d'une ligne imaginaire jusqu'à l'angle du chemin de la Digue et de la 1ère Avenue • Depuis l'angle du chemin de la Digue et de la 1ère Avenue, une ligne imaginaire jusqu'à l'angle du chemin du Bord de l'eau et du chemin Seigneurial • Le côté ouest de Seigneurial (numéros civiques impairs) jusqu'à la rivière Châteauguay • En suivant la rivière Châteauguay vers le sud-ouest, en traversant le pont de Dewittville • Depuis la rivière Châteauguay, une ligne imaginaire en direction du sud-est jusqu'à l'angle du chemin Fairview et de la montée Rockburn • De la montée Rockburn (comprend les numéros civiques du 16 au 1636) jusqu'au rang des Botreaux • De la montée Rockburn et du rang des Botreaux, une ligne imaginaire jusqu'à la route 202 • Route 202 vers le sud jusqu'à la route 202 • À partir des routes 202 et 202, une ligne imaginaire vers le sud jusqu'à la rue Parkway • De la rue Parkway, une ligne imaginaire vers le sud jusqu'à la frontière américaine, y compris l'ensemble du « parc Davignon » • De la frontière américaine vers l'ouest jusqu'à la frontière de l'Ontario • En longeant le fleuve St. Laurent vers le nord jusqu'au point de départ. • Comprend Akwesasne, Dundee, St. Anicet, Ste. Barbe, Dewittville, Huntingdon, Godmanchester, Elgin et une partie de Hinchinbrooke, divisée au niveau de la montée Rockburn.
Howick	Comprend les municipalités suivantes : • Howick, Saint-Étienne-de-Beauharnois, Sainte-Martine, Saint-Urbain-Premier, Saint-Chrysostome, Très-Saint-Sacrement. Comprend également : • Le 6, chemin Duncan, Havelock, et le 3899, route 209, Franklin ; • Les numéros civiques pairs du chemin de la Grande Ligne, Mercier ; • La partie de St. Louis-de-Gonzague située à l'est de la rue des Domaines et du rang du 40 ; • La partie nord-est de Ste. Clotilde, qui s'étend du chemin Pié (Rang N) jusqu'à l'angle de la rue Principale ; • La limite arrière de la rue Principale jusqu'à l'angle de la montée Pion, une ligne imaginaire jusqu'à l'angle du 2ème Rang et *the Quarry* • Vers le sud jusqu'à l'angle du 3ème Rang et de la montée Hébert • La montée Hébert, en suivant la limite arrière des terrains jusqu'au 4ème Rang • Une ligne imaginaire vers le sud jusqu'à l'angle de Cowan et de Duncan. • La limite arrière des terrains de Cowan (Rang St. Charles) jusqu'à Russeltown Flats.

Résolution #CC26-06-02-002 – Modification des zones de collecte des écoles primaires – suite

Mary Gardner Zone A	• À partir de l'angle de l'avenue de la Verdure et du boul D'Anjou • Du boul D'Anjou au boul St. Jean-Baptiste • Du boul St. Jean-Baptiste au boul René Lévesque • Du boul RenéLévesque au pont des Bourdon (rivière Châteauguay) • Rivière Châteauguay, vers le nord, jusqu'à l'avenue de la Verdure • Avenue de la Verdure, retour au point de départ • Comprend les municipalités de Maple Grove, Beauharnois et Melocheville.
Mary Gardner Zone B	• Point de départ - rue Principale et boul Primeau • Du boul Primeau au boul RenéLévesque (seuls les numéros civiques pairs de Primeau fréquentent l'école Mary Gardner) • Du boul René Lévesque au pont des Bourdon (rivière Châteauguay) • Rivière Châteauguay, vers le sud jusqu'à la limite municipale avec Ste-Martine • De la limite avec Ste-Martine jusqu'à la limite municipale avec la Ville de Léry • De la limite avec la Ville de Léry jusqu'à la rue Principale • De la rue Principale au point de départ • Comprend les municipalités de Maple Grove, Beauharnois, Melocheville, ainsi qu'une partie de la ville de Léry située au sud-ouest de l'intersection entre l'autoroute 30 et le boul de Léry
Ormstown	• À partir du point de jonction entre le fleuve St. Laurent et le canal de Beauharnois • En longeant le canal de Beauharnois jusqu'à la limite arrière des terrains de la rue Dupont jusqu'à la rue St. Joseph • De la limite arrière des terrains de la rue St. Joseph jusqu'à la rue Ste. Marie • Une ligne imaginaire vers le sud jusqu'à la rue Principale et la rue St. Thomas • Des limites arrière des terrains de la rue St. Thomas jusqu'au Rang du 40 (Quarante) • Toutes les adresses civiques du Rang du 40 jusqu'à la rivière Châteauguay • Une ligne imaginaire partant de la rivière Châteauguay jusqu'à la montée Bryson, qui devient la montée du Rocher • De la montée du Rocher jusqu'à son extrémité (rang des Savaray) • La limite arrière des terrains du rang des Savaray • Une ligne imaginaire vers le nord, traversant le chemin Demers (entre les numéros civiques 2501 et 2503) jusqu'à la route 201 • De la route 201 jusqu'au rang Dumas • La limite arrière du rang Dumas jusqu'au chemin Erskine, une ligne imaginaire jusqu'au rang des Botreaux et à la montée Rockburn • Montée Rockburn Nord (comprend les numéros civiques 17 à 1635) jusqu'à la rivière Châteauguay • Rivière Châteauguay Est, à son confluent avec le chemin Seigneurial • Seigneurial Nord (comprend tous les numéros civiques pairs) jusqu'au fleuve St. Laurent, puis retour au point de départ. • Comprend St. Stanislas-de-Kostka, Ormstown, une partie de St. Louis-de-Gonzague et une partie De Hinchinbrooke.
St. Willibrord, Zone A	• Point de départ - limite municipale avec Kahnawake et rue Elmridge • De cette limite jusqu'au boul Pierre Boursier • Du boul Pierre Boursier jusqu'au prolongement imaginaire de la rue de Bruxelles • En longeant, sans les inclure, la rue de Bruxelles et la rue Laramée • Du prolongement imaginaire de la rue Laramée jusqu'au boulevard St. Jean-Baptiste • Boul St. Jean-Baptiste Nord jusqu'au boul d'Anjou • Du boul d'Anjou jusqu'à la piste cyclable (derrière le boul Maple) • De la piste cyclable à la rue des Érables. Comprend toutes les adresses de la rue des Érables • De la rue des Érables au boul St. Francis, inclut toutes les adresses situées sur le boul St. Francis jusqu'à la rue Elmridge • De la rue Elmridge au point de départ. Comprend toutes les adresses sur la rue Elmridge
St. Willibrord Zone B	L'ensemble de Kahnawake

Résolution #CC26-06-02-002 – Modification des zones de collecte des écoles primaires – suite

St. Willibrord Zone C	• À partir de la rivière Châteauguay, au niveau de la rue Principale • De la rue Principale jusqu'à la limite municipale avec la Ville de Léry • De la limite municipale de la Ville de Léry jusqu'au boul d'Youville • Du boul d'Youville à la rue Notre Dame Nord, en longeant le lac St. Louis jusqu'à la rivière Châteauguay • En longeant la rivière Châteauguay jusqu'au point de départ • Comprend une partie de la Ville de Léry situé au nord-est de l'intersection de l'autoroute 30 et du boul de Léry

MOTION ADOPTÉE à l'unanimité.

Résolution #CC26-06-02-003
Adoption de la politique GBAA révisée « Protection des employés, des étudiants et des non-employés contre le harcèlement et la discrimination »
Attendu que, le 10 juin 2025, le directeur général a identifié la politique GBAA « Protection des employés, des étudiants et des non-employés contre le harcèlement et la discrimination » pour révision ; et attendu que le directeur général a confié la révision de cette politique au Comité permanent des ressources humaines ; et attendu que, conformément à la politique BG de la CSNF, la politique GBAA a été réécrite conformément aux obligations découlant des modifications apportées à la CNESST et en droit du travail (projet de loi 42) et a fait l'objet d'un processus de consultation ;
Par conséquent, sur recommandation du Comité permanent des ressources humaines, la commissaire B. Ednie a proposé que la politique GBAA « Politique visant à promouvoir la civilité et à prévenir et lutter contre le harcèlement et la violence sur le lieu de travail » soit adoptée telle que présentée.

MOTION ADOPTÉE à l'unanimité.

Résolution #CC26-06-02-004
Politique locale des administrateurs – Poursuite de l'accord – Journées bien-être
Attendu que, lors de sa séance du 3 septembre 2024, le Conseil des commissaires a approuvé des mises à jour de la politique locale des administrateurs (PLA) de l'Association des administrateurs de New Frontiers (NFAA) ; et attendu qu'une proposition a été appuyée par le Comité des relations professionnelles (CRP) de la NFAA, qui prévoit cinq (5) journées de bien-être rémunérées mais non monnayables à utiliser au cours de l'année scolaire 2024–2025 ; et attendu qu'au cours des années scolaires 2024–2025 et 2025–2026, les membres ont exprimé leur grande appréciation pour ces journées ;
Par conséquent, sur recommandation du Comité permanent des ressources humaines, et avec le soutien du CRP de la NFAA, la commissaire B. Ednie a proposé que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire New Frontiers approuve la signature d'une lettre d'accord entre le directeur général et le président de la NFAA prévoyant l'attribution de cinq (5) journées de bien-être rémunérées mais non monnayables par administrateur, avec effet du 1er juillet 2026 au 30 juin 2027.

MOTION ADOPTÉE à l'unanimité.

Résolution #CC26-06-02-005
Adoption de la politique EBCE révisée « Fermeture d'urgence des installations »
Attendu que, le 25 juin 2025, le directeur général a identifié la politique EBCE « Fermeture d'urgence des installations » pour révision ; et attendu que le directeur général a confié la révision de cette politique au Comité permanent des opérations ; et attendu que la politique EBCE révisée a fait l'objet d'un processus de consultation formel ;
Par conséquent, sur recommandation du Comité permanent des opérations, le commissaire P. Stuckey a proposé que la politique EBCE « Fermeture d'urgence des installations » soit adoptée telle que présentée.

MOTION ADOPTÉE à l'unanimité.

Résolution #CC26-06-02-006
Adoption de la politique JIHJ révisée « Utilisation de la technologie numérique par les élèves »
Attendu que, le 25 juin 2025, le directeur général a identifié la politique JIHJ « Utilisation de la technologie numérique par les élèves » pour révision ; et attendu que le directeur général a confié la révision de cette politique au Comité permanent des opérations ; et attendu que la politique JIHJ révisée a fait l'objet d'un processus de consultation formel ;

Résolution #CC26-06-02-006 – Adoption de la politique JIHJ révisée – suite
Par conséquent, sur recommandation du Comité permanent des opérations, le commissaire P. Stuckey a proposé que la politique JIHJ « Utilisation de la technologie numérique par les élèves » soit adoptée telle que présentée.

MOTION ADOPTÉE à l'unanimité.

Résolution #CC26-06-02-007
Frais de service pour la perception des impôts 2026–2027
Attendu que le Conseil des commissaires adopte les frais de service appropriés pour la perception des taxes ;
Par conséquent, sur recommandation du Comité permanent des opérations, le commissaire P. Stuckey a proposé que la Commission scolaire New Frontiers, conformément aux pratiques courantes dans la province et sur notre territoire, maintienne des frais de perception de 25 $ pour tous les avis de perception envoyés par courrier enregistré ou certifié ; et que les frais de service sur tous les articles retournés liés au paiement des taxes et frais scolaires restent inchangés à 25 $; et que les frais administratifs imposés pour les relevés fiscaux délivrés aux notaires restent inchangés à 25 $; et que les frais de service pour un reçu fiscal ou un relevé de compte restent inchangés à 5 $; et que ces frais entrent en vigueur à compter du 1er juillet 2026.

MOTION ADOPTÉE à l'unanimité.

Résolution #CC26-06-02-008
Objectifs, principes et procédures pour l'allocation des ressources aux écoles et aux centres de la Commission scolaire New Frontiers
Attendu que la politique de la Commission scolaire New Frontiers *Objectifs, principes et procédures pour l'allocation des ressources aux écoles et aux centres de la Commission scolaire New Frontiers* traite de l'affectation des fonds budgétaires pour nos écoles et centres ; et attendu que cette politique a été identifiée pour révision par le Comité permanent des opérations lors de sa séance du 2025-11-18 ; et attendu que cette politique a fait l'objet d'un processus de consultation formel ;
Par conséquent, sur recommandation du Comité permanent des opérations, le commissaire P. Stuckey a proposé que la politique *Objectifs, principes et procédures pour l'allocation des ressources aux écoles et aux centres de la Commission scolaire New Frontiers* soit adoptée telle que présentée pour 2026–2027 ; et que cette politique entre en vigueur à compter de ce jour.

MOTION ADOPTÉE à l'unanimité.

Résolution #CC26-06-02-009
Recommandations du Comité de répartition des ressources pour le budget 2026–2027
Attendu que le Comité de répartition des ressources (CRR) 2025–2026 s'est réuni au cours de l'année pour se concerter sur les objectifs, les principes et les procédures utilisés dans la préparation du budget annuel de la Commission scolaire New Frontiers ; et attendu que le CRR 2025–2026 fait les recommandations suivantes au Conseil des commissaires pour l'année scolaire 2026–2027 :

- Budgets d'investissement opérationnels et éducatifs - Secteur des jeunes : Augmenter les dotations de fonctionnement de 0 % ; Augmenter les dotations d'investissement de 0 %.
- Mesures décentralisées spécifiques – Secteur des jeunes : Toutes les mesures du secteur des jeunes sont allouées en fonction des chiffres d'inscription, en concertation avec le CRR. Un facteur combinant des dotations fixes et variables sera utilisé pour certaines mesures afin de soutenir les écoles plus petites.
- Mesures décentralisées spécifiques – Secteur des adultes : Toutes les mesures du secteur des adultes sont allouées sur la base des chiffres d'inscription tels qu'ils ont été validés par le secteur des adultes. Des dotations fixes seront utilisées pour certaines mesures afin de soutenir les centres plus petits.
- Retenues : Retenir 20 % sur certaines mesures tel que présenté au CRR et au Comité permanent des opérations afin d'équilibrer le budget initial, sous réserve des conditions suivantes :
  - Le service des finances fournira un compte rendu détaillé au CRR en août 2026.
  - Le service des finances enverra un courriel à tous les directeurs pour leur rappeler la procédure.
- Maternelle quatre ans : Centraliser la gestion de la mesure 11023, comme les années précédentes.
- Remboursements des frais de garderie : 8 % pour 2026–2027, comme les années précédentes.
- Mesure 15313 – Centres d'apprentissage : Utiliser pour répondre aux besoins globaux du système, mais allouer et suivre à l'École secondaire Howard S. Billings, comme les années précédentes, afin de faciliter le compte rendu de l'utilisation de la mesure.

- Mesure 15157 – Soutien supplémentaire pour le primaire apporté par les éducateurs de garderie : Allouée selon un modèle tenant compte du nombre d'élèves codés et du nombre d'enseignants encadrés par école. Utiliser le même modèle que l'année dernière, avec une répartition de 50 % pour les nouveaux enseignants et 50 % pour les élèves codés.
- Mesure 15031 – Mesures visant à prévenir le harcèlement et la violence : À gérer à nouveau de manière centralisée, afin de donner suite aux recommandations du Groupe de travail sur la prévention de l'intimidation et de la violence.
- Mesure 15312 – Intégration des élèves ayant des besoins particuliers : Utilisée pour obtenir des services spécialisés, elle restera gérée par un compte central.
- Mesure 15084 – Formation continue des enseignants en matière de technologies : À transférer vers l'enveloppe centrale dédiée aux enseignants afin de comptabiliser correctement le temps libéré
- Mesure 15333 – Soutien aux élèves bénéficiant de codes du ministère : Embauche d'un consultant en éducation spécialisée (besoins spéciaux), comme les années précédentes ; géré de manière centralisée, partagé par toutes les écoles.
- Excédents scolaires : Conformément à l'article 193.4 de la loi sur l'instruction publique, CRR recommande que les déficits scolaires de 2024–2025, dont les montants sont négligeables, soient laissés tels quels et ne soient pas répercutés sur les écoles.

Par conséquent, le commissaire P. Stuckey a proposé que le Conseil des commissaires accepte les recommandations formulées par le Comité de répartition des ressources 2025–2026 pour l'année scolaire 2026–2027.

MOTION ADOPTÉE à l'unanimité.

Résolution #CC26-06-02-010
Adoption de la politique DJ révisée « Achats et approvisionnement »

Attendu que, le 11 juin 2025, le directeur général a identifié la politique DJ « Achats et approvisionnement » pour révision ; et attendu que le directeur général a confié la révision de cette politique au Comité d'audit ; et attendu que la politique DJ révisée a fait l'objet d'un processus de consultation formel ;
Par conséquent, sur recommandation du Comité d'audit, la commissaire L. Chouinard a proposé que la politique DJ « Achats et approvisionnement » soit adoptée telle que présentée.

MOTION ADOPTÉE à l'unanimité.

Résolution #CC26-06-02-011
Remboursement des frais kilométriques (KM), repas et autres indemnités 2026–2027

Attendu que la politique DJD de la Commission scolaire New Frontiers « Procédures de remboursement des dépenses » définit les modalités de remboursement des frais engagés par les commissaires et les employés dans l'exercice de leurs fonctions ; et attendu que cette politique prévoit que le taux de remboursement au kilomètre et les montants maximaux pour les repas, etc. soient fixés périodiquement par le Conseil des commissaires ; et attendu que, sur recommandation du Comité d'audit, il a été proposé que le taux de remboursement au kilomètre reflète le montant prévu par le Conseil du Trésor du Québec tel que publié dans la Gazette officielle du 1er avril 2026 ; et attendu que le Comité d'audit a recommandé une proposition visant à augmenter le taux de remboursement de 0,64 $ par KM à 0,65 $ par KM, à compter du 1er juillet 2026, le taux applicable au covoiturage étant majoré de 0,5 cent par KM, et les montants maximaux pour les repas, les frais accessoires et les nuitées restant inchangés ;
Par conséquent, sur recommandation du Comité d'audit, la commissaire L. Chouinard a proposé que le taux kilométrique soit augmenté à 0,65 $ et que tous les autres taux restent inchangés ; et que ce nouveau taux entre en vigueur à compter du 1er juillet 2026.

MOTION ADOPTÉE à l'unanimité.

Résolution #CC26-06-02-012
Adoption de la politique BM révisée « Service de boissons alcoolisées lors d'événements organisés par le personnel ou l'école »

Attendu que, le 25 juin 2025, le directeur général a identifié la politique BM « Service de boissons alcoolisées lors d'événements organisés par le personnel ou l'école » pour révision ; et attendu que le directeur général a confié la révision de cette politique au Comité de gouvernance et d'éthique ; et attendu que la politique BM révisée a fait l'objet d'un processus de consultation formel ;
Par conséquent, sur recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique, la commissaire B. Ednie a proposé que la politique BM « Service de boissons alcoolisées lors d'événements organisés par le personnel ou l'école » soit adoptée telle que présentée.

MOTION ADOPTÉE à l'unanimité.

Résolution #CC26-06-02-013
Adoption de la politique FF révisée « Dénomination ou changement de nom d'une école, d'un centre, d'un établissement ou d'un espace »
Attendu que, le 25 juin 2025, le directeur général a identifié la politique FF « Dénomination ou changement de nom d'une école, d'un centre, d'un établissement ou d'un espace » pour révision ; et attendu que le directeur général a confié la révision de cette politique au Comité de gouvernance et d'éthique ; et attendu que la politique FF révisée a fait l'objet d'un processus de consultation formel ;
Par conséquent, sur recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique, la commissaire B. Ednie a proposé que la politique FF « Dénomination ou changement de nom d'une école, d'un centre, d'un établissement ou d'un espace » soit adoptée telle que présentée.

MOTION ADOPTÉE à l'unanimité.

Résolution #CC26-06-02-014
Adoption de la politique BDE révisée « Comités du conseil des commissaires »
Attendu que, le 1er décembre 2025, le directeur général a identifié la politique BDE « Comités du conseil des commissaires » pour révision ; et attendu que le directeur général a confié la révision de cette politique au Comité de gouvernance et d'éthique ; et attendu que la politique BDE révisée a fait l'objet d'un processus de consultation formel ;
Par conséquent, sur recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique, la commissaire B. Ednie a proposé que la politique BDE « Comités du conseil des commissaires » soit adoptée telle que présentée.

MOTION ADOPTÉE à l'unanimité.

Rapports des comités permanents issus des séances du 19 mai 2026
Services éducatifs : Le président, le vice-président R. Ledoux, a rendu compte des points suivants abordés lors de la séance : présentation sur les centres d'apprentissage par Sue-Anne Ross et Devon Warnock ; chiffres d'inscription ; mises à jour des politiques ; mise à jour sur les cours d'été ; mise à jour sur les garderies ; et nombre d'inscriptions à la formation continue.
Ressources humaines : La présidente, la commissaire B. Ednie, a rendu compte des points suivants abordés lors de la séance : lieu de la séance du 16 juin ; politiques en cours de révision ; célébration des employés à long terme et des retraites ; priorités du DG et plan de performance du DG ; et diverses mises à jour sur la dotation en personnel.
Opérations : Le président, le commissaire P. Stuckey, a rendu compte des points suivants abordés lors de la séance : nouvelles subventions disponibles pour les installations sportives et de loisirs ; chiffres d'inscription ; projets informatiques auxquels les élèves ont participé ; nouveaux tableaux interactifs SMART ; et notes attribuées aux bâtiments et projets estivaux.

Rapport du Comité des parents
La commissaire J. Largan a indiqué que la prochaine séance est prévue le 4 juin 2026, à 18h30, à la bibliothèque de HSB et sure Teams.

Rapport du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
Le rapport du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage a été reporté à la prochaine séance. Le vice-président R. Ledoux a lu les recommandations tirées du rapport annuel 2025–2026 du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage avant de présenter la motion.

Résolution #CC26-06-02-016
Rapport annuel 2025–2026 du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
Attendu que, pour assurer la réussite scolaire de chacun, la Commission scolaire New Frontiers (CSNF) fournit et organise une gamme de services pour les élèves ayant des besoins particuliers, qui comprennent des mesures préventives, des initiatives d'intervention précoce, des services de soutien à l'intégration et des services d'éducation spécialisée ; et attendu que le rapport annuel sur les services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage a pour but de fournir des informations à toutes les parties prenantes et qu'il est élaboré et fourni chaque année par le directeur de chaque école, en consultation avec le personnel concerné ; et attendu que le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (SNAC) fait des recommandations au Conseil des commissaires ; et

Résolution #CC26-06-02-016 – Rapport annuel 2025-2026 du Comité consultatif sur les besoins particuliers – suite
Attendu que la politique IHBA « Organisation des services éducatifs pour les étudiants handicapés, inadaptation sociale ou troubles de l'apprentissage » est actuellement en cours de révision et que le Conseil des commissaires, lors de sa séance du 5 mai 2026, a approuvé une exception à la politique IHBA afin que les rapports des écoles ne soient pas inclus dans le rapport annuel SNAC 2025–2026 et que le rapport soit transmis au Comité permanent des services éducatifs, puis au Conseil des commissaires ; et attendu que le Comité permanent des services éducatifs a reçu et examiné le rapport annuel SNAC 2025–2026, avec les recommandations de la SNAC ;
Par conséquent, sur recommandation du Comité permanent des services éducatifs, le vice-président R. Ledoux a proposé que le rapport annuel 2025–2026 du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage soit transmis au Conseil des commissaires.

MOTION ADOPTÉE à l'unanimité.

Rapport du Comité de gouvernance et d'éthique
La présidente, la commissaire B. Ednie, a rendu compte de la séance du 25 mai 2026, qui a porté sur les sujets suivants : observations tirées des récentes séances ; mises à jour sur divers projets de loi ; planification de la session de perfectionnement professionnel des commissaires ; données d'examen des documents du Conseil d'avril et de mai ; l'examen des résultats de l'enquête sur l'efficacité des séances du Conseil d'avril et de mai ; l'examen des résultats de l'enquête sur l'efficacité des séances des comités permanents d'avril ; les dates des séances ; l'examen du rapport de fin d'année 2025–2026 ; partager les résultats des enquêtes sur l'efficacité avec le Conseil ; et la procédure à suivre pour maintenir l'ordre du jour lors des séances du Conseil.

Rapport du Comité du conseil sur les modes de vie sains
Le commissaire K. Bernard a rendu compte des améliorations apportées à la structure ainsi qu'au développement des idées et des initiatives tout au long de l'année.

Rapport du Comité Châteauguay Liaison
Le vice-président R. Ledoux a rendu compte de l'élaboration d'une entente avec la ville de Châteauguay.

Rapport du Comité Howick Liaison
Le commissaire P. Stuckey a rendu compte de la séance du 19 mai 2026, qui s'est tenue sur Teams et qui a porté sur les sujets suivants : examen d'une entente en vigueur et d'un échange de services ; et de nouveaux feux clignotants à l'angle de l'avenue Lambton.

Rapport du Comité Ormstown Liaison
Le rapport du Comité Ormstown Liaison a été reporté à la prochaine séance.

Rapport du Comité des relations professionnelles
Le président J. Ryan a rendu compte de la séance du 27 mai 2026, qui a porté sur les sujets suivants : la structure administrative pour 2026–2027 ; la date de retour des administrateurs fixée au 17 août ; et l'attribution des jours de bien-être.

Nouvelles affaires
Rapport du Comité d'audit
Le commissaire L. Chouinard a rendu compte de la réunion du 21 mai 2026, qui a porté sur les sujets suivants : la politique DJ ; l'examen du plan d'évaluation des risques ; le logiciel de remboursement VLX ; le remboursement des frais kilométriques ; et la présentation du budget actuel et à venir.

Liste des décaissements
Les commissaires ont reçu la liste des décaissements pour le mois de mai 2026 :

Chèque	Date	Payé à	Montant
253817	2026-05-07	9006-6473 QUEBEC INC. CLUB AVENTURE JEUNESSE	37 243,05
253818	2026-05-07	9283-0595 QUEBEC INC.	11 035,30
253844	2026-05-07	CROISIERES AML	11 135,85
253845	2026-05-07	DRE NATHALIE HAMEL INC.	17 873,83
253847	2026-05-07	ECOLE PETER HALL SCHOOL INC.	80 008,56
253849	2026-05-07	EMCO CORPORATION	24 144,75

253868	2026-05-07	INSO - MONTREAL	15 067,48
253872	2026-05-07	JUPITER MACHINERIE LTEE	19 475,15
253875	2026-05-07	LAGACE ELECTRIQUE INC.	20 115,72
253889	2026-05-07	NSW CONTROLE INC.	13 085,07
253901	2026-05-07	R.S. D'AMOUR & FILS INC.	13 153,08
253902	2026-05-07	REFRIGERATION INTER-RIVE INC.	11 879,27
253909	2026-05-07	SERRURIER HAVELOCK ENR.	13 392,79
253915	2026-05-07	SUMMIT SCHOOL	64 051,40
253921	2026-05-07	ULINE CANADA CORPORATION	27 231,75
253925	2026-05-07	WINTERGREEN LEARNING MATERIALS LTD	12 501,02
254066	2026-05-21	NOVEXCO/ HAMSTER	11 276,62
254096	2026-05-21	CONSULAB EDUCATECH INC.	12 503,53
254097	2026-05-21	CROISIERES AML	13 653,90
254110	2026-05-21	FDMT	11 450,02
254124	2026-05-21	INSO - MONTREAL	30 321,24
254166	2026-05-21	R.S. D'AMOUR & FILS INC.	10 295,46
254167	2026-05-21	REFRIGERATION INTER-RIVE INC.	23 720,02
254168	2026-05-21	RESONANCE MONTREAL INC.	15 436,58
254177	2026-05-21	SERRURIER HAVELOCK ENR.	12 035,30
254189	2026-05-21	THERAPIE KIDDO ACTIVE THERAPY POINTE CLAIRE	12 530,00

Correspondance
Aucune correspondance n'a été reçue.

Affaires inachevées / Affaires en suspens / Ordre général
Il n'y avait aucun point à discuter.

Deuxième période de questions publiques
Aucune question n'a été posée par les membres du public.

Ajournement
L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h25 sur une motion du vice-président R. Ledoux.

MOTION ADOPTÉE à l'unanimité.

John Ryan
Président

Cuthbert McIntyre
Secrétaire général